

N° 36752

Le 9 juin 2016

June 9, 2016

Coram : Les juges Cromwell, Wagner et
Côté

Coram: Cromwell, Wagner and Côté JJ.

ENTRE :

BETWEEN:

Ville de Montréal

City of Montréal

Demanderesse

Applicant

- et -

- and -

Nousla Dorval, Nouslaine Dorval et Jolène
Bien-Aimée

Nousla Dorval, Nouslaine Dorval and Jolène
Bien-Aimée

Intimés

Respondents

JUGEMENT

JUDGMENT

La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec (Montréal), numéro, 500-09-024765-141, 2015 QCCA 1607, daté du 5 octobre 2015, est accueillie avec dépens suivant l'issue de la cause.

The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal of Quebec (Montréal), Number, 500-09-024765-141, 2015 QCCA 1607, dated October 5, 2015, is granted with costs in the cause.

J.C.S.C.

- 2 -

N° 36752

J.S.C.C.